DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf.: CV

Séance du 18 septembre 2008 - Convocation du 11 septembre 2008

Compte rendu affiché le 25 septembre 2008 Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents : M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY-

> LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, MIle COIN, MIle FERNANDES, MIle ROGER, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS,

Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absent représenté M. CLARET par MM. OLLIVIER.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Remboursement frais de jumelage

Des représentants de la commune d'Alpirsbach ont été reçus au mois de mai 2008. Deux administrés qui se sont proposés pour participer au Jumelage, ont collaboré à l'organisation de cet événement et ont engagé des frais.

Il est proposé au Conseil Municipal le remboursement de ces frais qui s'élèvent respectivement à 131.50 € et 37.20 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2008,
- AUTORISE le remboursement de frais occasionnés à deux administrés participant à la Commission ouverte du Jumelage et dans le cadre de cette action communale,
- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toute opération relative à l'application de la présente décision.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 18 septembre 2008 Le Maire, Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 23/09/2008
- Publication ou affichage le 23/09/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 23 septembre 2008 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.